

# Pour une stratégie fourragère au service de votre élevage !

## La quatrième campagne du bulletin fourrage est lancée...

Afin de vous accompagner pour optimiser la gestion de vos prairies, de leur implantation à l'alimentation de votre troupeau, la Maison de l'Elevage du Gers vous propose des rendez-vous réguliers sous forme de bulletins de situation d'alerte et d'informations techniques aux périodes stratégiques d'évolution de la pousse de l'herbe entre mars et juin. Dans ces bulletins, vous retrouverez chaque semaine l'évolution des données météo (cumul des températures et pluviométrie) des 6 stations locales du réseau Météo France réparties dans le département.

### Les sommes de températures : A quoi ça sert ?

La pousse de l'herbe dépend de plusieurs facteurs : disponibilité en eau et en éléments minéraux, rayonnement et durée du jour, hauteur d'herbe restant de l'exploitation précédente... Mais c'est surtout le rayonnement, traduit par les températures, en situation non limitantes pour les autres fac-

teurs (donc plutôt au printemps), qui explique la pousse de l'herbe.

**On connaît, en fonction du type d'espèces présentes, les sommes de températures optimales pour intervenir sur les prairies (premières fertilisations, mise à l'herbe, arrêt**

**du déprimage, cycle de pâturage, fauche...).**

Pour les calculer, on additionne les températures moyennes ((maxi + mini) / 2) de chaque journée depuis le 1<sup>er</sup> février avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C.

### Exploitation des prairies et sommes de températures

	Prairies temporaires précoces (ray grass...)	Prairies temporaires (dactyle, fétuques...) Prairies permanentes fertiles et précoces	Prairies permanentes tardives
<b>Mise à l'herbe</b> (départ en végétation)	250° jour	300° jour	400° jour
<b>Fin déprimage</b> (parcelles de fauche)	500°	500° jour	800° jour
<b>Début épiaison</b> (ensilage - enrubannage foin précoce)	750° jour	800° jour	1 200° jour
<b>Floraison</b> (foin tardif)	900° jour	1 200° jour	1 600° jour

### La mise à l'herbe : Un moment clé de la saison de pâturage

Pour offrir aux animaux de l'herbe à l'optimum de sa qualité et éviter de se faire déborder par la suite, la mise à l'herbe doit être faite maintenant n'importe où dans le département et sur tout type de prairie (temporaire, permanente précoce et même tardive). Il ne reste que quelques semaines pour déprimer les parcelles de fauche, ce qui permet d'augmenter l'herbe disponible en ce début de saison, mais aussi de réaliser une action bénéfique pour le foin à venir (densité du couvert et décalage de la pousse des exploitations par fauche). Attention toutefois de ne pas faire déprimer trop longtemps au-delà de 500° jours pour ne pas compromettre la quantité de foin récoltée par la suite.

Réussir sa saison de pâturage c'est garder des performances animales optimales et une prairie productive et en bon état. Cela impose de respecter quelques règles qui ne sont pas toujours évidentes à mettre en oeuvre, en fonction des conditions météo.

Une erreur courante consiste à lâcher le bétail tardivement, par crainte

de manquer d'herbe ou de voir le mauvais temps revenir en sortant les animaux trop tôt.

Attendre que l'herbe soit suffisamment haute pour démarrer sa saison de pâturage aura pour conséquence de se faire dépasser par la pousse lorsqu'elle sera explosive, d'entrer trop tardivement dans les parcelles suivantes et donc, de gaspiller l'herbe disponible par refus et piétinement. Une erreur d'exploitation de ce type se répercute sur toute la saison de pâturage, voire sur les suivantes et surtout sur la qualité de l'herbe et par conséquent l'état des vos animaux.

Il est donc primordial de sortir le bétail le plus tôt possible, dès que les conditions climatiques le permettent. Si la portance des sols est limitée, on commencera par lâcher les lots de génisses qui marquent moins le sol que les vaches adultes.

Ce pâturage précoce, qui est en fait un "pré-pâturage" à effectuer assez rapidement sur plusieurs parcelles, présente de nombreux avantages :

- Assurer une transition alimentaire avec la ration hivernale : l'her-

be de printemps contient davantage de sucres solubles et de matières azotées qu'une ration hivernale, mais beaucoup moins de matières sèches. Pouvoir bien l'assimiler demande une adaptation de la flore de la panse des ruminants, ce qui nécessite environ 3 semaines.

- **Nettoyer les parcelles** avant la pleine pousse (diverses feuilles et touffes de graminées qui ne sont pas encore trop dures pour être pâturées) et favoriser les légumineuses qui sont des plantes de lumière.

- **Permettre aussi la densification du gazon**, grâce au tallage des graminées et d'améliorer la qualité du fourrage en orientant la végétation à faire des repousses plus courtes en tiges et plus feuillues.

- **Déprimer les parcelles destinées à la fauche tardive**, afin de décaler légèrement la période d'exploitation en optimisant le rendement et la qualité du foin.

- **Etaler la pousse de l'herbe** pour la période de plein pâturage.

- **Valoriser une herbe de bonne qualité et très digestible** en économisant les stocks et les concentrés.

### Déprimage ou étêtage

Le déprimage est une technique de pâture qui vise à exploiter l'herbe avant que l'apex de la plante se trouve à 5 cm du sol (on parle alors de stade épis 5 cm).

Lors d'un déprimage, les animaux pâturent mais ne prélèvent pas l'épi de la plante, l'épiaison n'est donc pas compromise.

Le déprimage permet de décaler légèrement la pousse de l'herbe des parcelles concernées et de favoriser le tallage des graminées, en améliorant ainsi la qualité des fourrages produits lors de la repousse.

En cas de fauche tardive, le déprimage permet de diminuer les pertes par sénescence du fourrage récolté en permettant un étalement des exploitations par foin sans compromettre leur qualité.

Le déprimage ne doit pas être confondu avec l'étêtage, au cours duquel l'apex est prélevé par les animaux. La repousse sera alors essentiellement feuillue. Il interviendra sur les parcelles précoces quand les animaux les pacageront au-delà des 500°C jour.

### Une transition à bien négocier

L'herbe de printemps est très appétente, de très bonne valeur alimentaire, mais sa fibrosité est insuffisante, d'où la nécessité de prendre quelques précautions simples qui permettent de diminuer les risques :

- Faire une transition alimentaire sur 2 à 3 semaines afin de laisser le temps aux micro-organismes à dominante cellulolytique de se développer, avec une diminution progressive de la ration hivernale. Les animaux doivent avoir à leur disposition du foin et 1 à 2 kg de céréales par jour afin de palier à l'excès d'azote soluble et donc d'éviter l'amaigrissement des animaux et la fonte embryonnaire pour les vaches qui

viennent d'être saillies ou inséminées.

- Une durée de pâturage de 2 à 3 heures par beau temps, la première semaine, durée augmentée progressivement par la suite.

- Les animaux seront d'abord sortis l'après-midi, la panse pleine. Leur laisser du foin disponible à volonté pour ralentir le transit intestinal.

- Quelques jours avant la mise à l'herbe, veillez à distribuer aux animaux du minéral riche en magnésium (8 %) ou apporter 50 g de chlorure de magnésium par jour et par animal dans l'eau de boisson.

- Choisir une parcelle de préférence avec une flore variée, peu ou pas fertilisée avant le passage des animaux.

Au 20 mars 2016	Somme de température (°C jour)		Date prévisionnelle		
	2016	2015	Mise à l'herbe	Fin déprimage	
			300° j	400° j	500° j
<b>Auch</b>	397	359	13 mars	21 mars	28 mars
<b>Condom</b>	397	372	13 mars	21 mars	28 mars
<b>Lahas</b>	382	354	14 mars	22 mars	30 mars
<b>Le Houga</b>	396	359	13 mars	21 mars	28 mars
<b>Mauroux</b>	392	376	13 mars	21 mars	28 mars
<b>Peyrusse Grande</b>	396	369	13 mars	21 mars	28 mars

REPERES D'INTERVENTIONS	Mise à l'herbe	Foin du déprimage	Ensilage enrubannage
Prairie temporaire	250° jour	500° jour	750° jour
Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour
Prairie permanente plus tardive	400° jour	800° jour	1 000° jour

Le bulletin fourrage est disponible sur le site internet de la Chambre d'Agriculture du Gers. Il peut être adressé par mail à la demande.

Contact : Maison de l'Elevage, Elodie Sutra au 05.62.61.79.60

